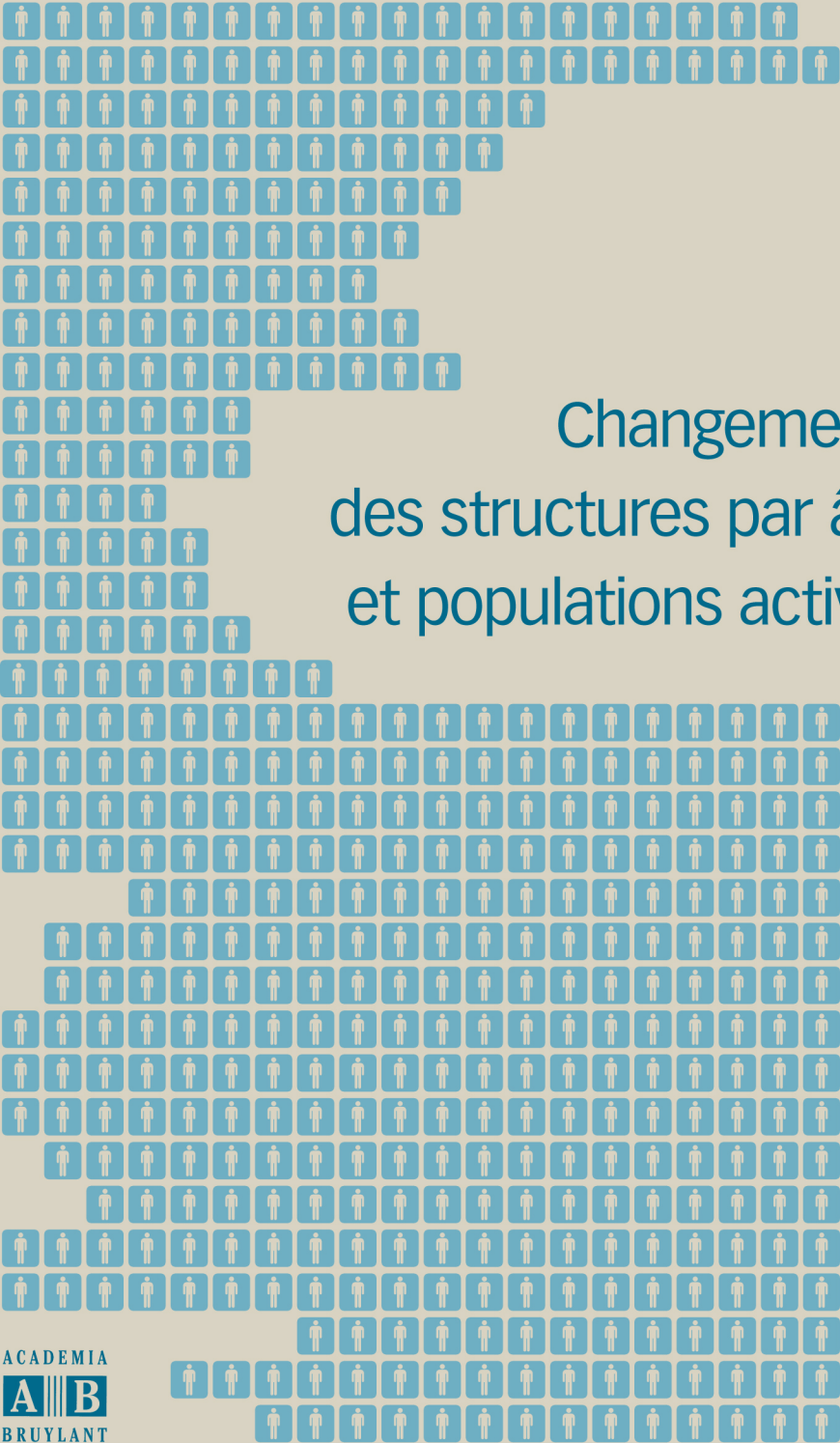


SOUS LA DIRECTION DE
Serge Feld



Changements
des structures par âge
et populations actives

Changements des structures par âge et populations actives



sous la direction de
SERGE FELD

Changements des structures par âge et populations actives

ACADEMIA
A || B
BRUYLANT

*Nous remercions vivement le Conseil de la Recherche
de l'Université de Liège-Ulg pour son soutien financier
qui a permis la publication de cet ouvrage*

Mise en page : CW Design

D/2007/4910/38

ISBN : 978-2-87209-893-4

© **Bruylant-Academia s.a.**
Grand'Place, 29
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
www.academia-bruylant.be

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

Imprimé en Belgique.

Tous les auteurs des chapitres qui composent ce livre ont eu l'occasion de présenter une première version de leurs recherches lors du colloque « Population et Travail – Dynamiques démographiques et activités » organisé par l'AIDELF (Association internationale des démographes de langue française) à Aveiro, Portugal, en septembre 2006. Les soutiens du bureau de l'AIDELF, du comité scientifique du colloque de même que les interventions des participants de la séance « Changements de structures d'âges et population actives » ont apporté des contributions importantes à la réalisation de cet ouvrage et nous les en remercions.

Liège, août 2007.



SOMMAIRE

Avant-propos	11
Les modifications des structures de population et la participation à l'activité économique: effets réciproques. Une introduction Serge FELD	15

PREMIÈRE PARTIE

Prévision de niveau d'activités à l'horizon 2050

CHAPITRE I – L'impact de l'évolution des migrations et des niveaux d'instruction sur le taux d'emploi dans les trois régions de Belgique André LAMBERT	25
<i>I. Introduction</i>	25
<i>II. Un vieillissement démographique différencié</i>	26
<i>III. Des régions différenciées sur le plan de l'emploi.</i>	26
<i>IV. Des régions différenciées sur le plan de l'instruction.</i>	28
<i>V. L'outil de simulation de scénarios et les hypothèses démographiques</i>	29
<i>VI. Les dynamiques de l'emploi et de l'instruction.</i>	31
<i>VII. Le contexte démographique : les populations vont-elles diminuer?.</i>	32
<i>VIII. Panorama des 10 scénarios à l'horizon 2050</i>	34
<i>IX. Observations finales.</i>	38
CHAPITRE II – L'augmentation des taux d'activité chez les travailleurs âgés du Québec: une solution pour faire face à une éventuelle baisse de main-d'œuvre? Jacques LÉGARÉ et Pierre-Olivier MÉNARD	41
<i>I. Introduction</i>	41
<i>II. Concepts, sources de données et résultats.</i>	45
<i>III. Résultats.</i>	47
<i>IV. Conclusion</i>	55

CHAPITRE III – Le vieillissement de la force de travail en Italie. Une analyse des taux de population active (1960-2050)	
Francisca GREGUOLDO et Mauro REGINATO	59
<i>I. Introduction</i>	59
<i>II. La dépendance démographique</i>	60
<i>III. La dépendance économique</i>	65
<i>IV. Conclusion</i>	73
CHAPITRE IV – Les variations passées de la fécondité roumaine et ses effets futurs sur la population active et le système de protection sociale	
Vasile GHETAU et Alain PARANT	77
<i>I. Fécondité, natalité : le cas d'école roumain</i>	77
<i>II. Un agencement cataclysmique des générations</i>	78
<i>III. Conséquences pour le futur</i>	80
<i>IV. Résultats</i>	83
<i>V. Conclusion</i>	93
CHAPITRE V – Scénarios de l'évolution démographique de la Suisse et projections de la population active 2005-2065	
Raymond KOHLI	99
<i>I. Introduction</i>	99
<i>II. Les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse</i>	99
<i>III. Les projections de la population active</i>	104
<i>IV. L'influence des migrations et de la fécondité sur la population active future</i>	109
<i>V. Conclusion</i>	113
CHAPITRE VI – Projections de la population active au Canada, 2006-2031	
Laurent MARTEL, Eric CARON MALENFANT, Samuel VÉZINA et Alain BÉLANGER	115
<i>I. Introduction</i>	115
<i>II. Concepts et méthodes</i>	116
<i>III. Baisse du taux global d'activité dans toutes les provinces, mais à des intensités différentes</i>	123
<i>IV. Conclusion</i>	124

DEUXIÈME PARTIE

Structures démographiques et adaptations sociales et économiques

CHAPITRE VII – Vieillissement démographique et composition socio-économique de la population en Belgique Nicole FASQUELLE, Christophe JOYEUX et Koen HENDRICKX	135
<i>I. Introduction</i>	135
<i>II. Les perspectives de population pour la Belgique jusqu'en 2050</i>	135
<i>III. Une projection de la composition socioéconomique de la population</i>	138
<i>IV. Une synthèse des résultats de la projection socioéconomique</i>	149
 CHAPITRE VIII – Les contradictions du vieillissement de la population active en Italie Giuseppe GESANO et Francesca RINESI	153
<i>I. Introduction</i>	153
<i>II. Les dynamiques récentes dans le marché du travail en Italie</i>	154
<i>III. Les réactions des acteurs sociaux</i>	164
<i>IV. Les conséquences sur le comportement des travailleurs âgés</i>	167
<i>V. Conclusion</i>	170
 CHAPITRE IX – Les changements démographiques et les mutations du marché du travail au Portugal dans la dernière décennie du xx^e siècle José REBELO DOS SANTOS, Maria Filomena MENDES et José Eliseu PINTO. . .	173
<i>I. Introduction</i>	173
<i>II. Données et méthodologie</i>	175
<i>III. Résultats et discussion</i>	176
<i>IV. Analyse de l'Homogénéité (HOMALS)</i>	184
<i>V. Analyse logit</i>	184
<i>VI. Conclusion</i>	191
 CHAPITRE X – Les changements de la structure par âge des professions comme révélateurs de leur histoire et de leurs caractéristiques Hervé GAUTHIER	195
<i>I. Introduction</i>	195
<i>II. Source et définition</i>	196
<i>III. Population et population active : deux évolutions convergentes selon l'âge. .</i>	197
<i>IV. Âge médian des grandes catégories professionnelles</i>	200
<i>V. Variation de l'âge médian dans les professions de base</i>	201
<i>VI. Effet démographique et des taux d'activité : quelques cas types</i>	204
<i>VII. Analyse par génération</i>	208
<i>VIII. Conclusion</i>	215

CHAPITRE XI – Situation conjugale et emploi en Europe: illustration pour les cohortes 1945-1954 (50-59 ans en 2004)	
Jim OGG et Sylvie RENAUT	219
<i>I. Introduction</i>	219
<i>II. Cadre d'analyse, la population en emploi.</i>	221
<i>III. Méthode, du multivarié au multiniveau</i>	227
<i>IV. Résultats, l'influence de la situation conjugale sur la population en emploi.</i> ..	230
<i>V. Discussion</i>	241
CHAPITRE XII – Espérance de vie accrue et désir de retraite anticipée: un paradoxe?	
Ronald C. SCHOENMAECKERS, Marc CALLENS et Lieve VANDERLEYDEN	251
<i>I. Introduction</i>	251
<i>II. Le vieillissement des populations en Europe</i>	252
<i>III. Le vieillissement, un phénomène démographique devenu un problème politique.</i>	255
<i>IV. L'augmentation de l'âge à la retraite. Une solution viable?</i>	261
<i>V. L'augmentation de l'âge à la retraite. Une solution populaire?</i>	266
<i>VI. Conclusion</i>	279
Index des figures	287
Index des tableaux	293

AVANT-PROPOS

[...] « Heureuse nation, où tous les enfants ont du moins une chance d'être immortels ! Heureux peuple, qui jouit de tant d'exemples vivants d'ancienne vertu et qui a des maîtres prêts à l'instruire dans la sagesse des vieux âges, même des plus éloignés ! Mais plus heureux encore, et sans comparaison, sont ces excellents *struldbrugs*, qui, nés exempts de cette commune calamité de notre nature, ont l'esprit libre et dégagé, sans la pesanteur et l'accablement d'esprit que cause l'appréhension continuelle de la mort ! » [...]

[...] J'avais souvent examiné d'un bout à l'autre tout le système de conduite que je tiendrais et la façon dont je passerais le temps, si j'étais sûr de vivre toujours.

Si j'avais eu, continuai-je, la bonne fortune de venir au monde *struldbrugs*, aussitôt que j'aurais été capable de découvrir mon bonheur en comprenant la différence qu'il y a entre la vie et la mort, j'aurais tout d'abord résolu, par tous les moyens et de toutes les manières, de me procurer des richesses. En poursuivant ce but pendant deux cents ans, ou environ, j'aurais raisonnablement pu espérer, avec de l'économie et du savoir-faire, être l'homme le plus opulent du royaume. En second lieu, dès ma première jeunesse, je me serais appliqué à l'étude des arts et des sciences, et serais ainsi arrivé avec le temps à dépasser tous les autres en savoir. Enfin, j'aurais soigneusement enregistré tous les actes et événements publics importants, et dessiné impartialement le caractère des différents princes et grands ministres d'État qui se seraient succédé, avec mes observations particulières sur chaque article. J'aurais exactement inscrit les différents changements qui seraient survenus dans les coutumes, le langage, la manière de s'habiller, la nourriture et les divertissements. Toutes ces connaissances auraient fait de moi un trésor vivant de savoir et de sagesse, et je serais certainement devenu l'oracle de la nation.

Le plan de vie imaginé par moi était déraisonnable et injuste, parce qu'il supposait une perpétuité de jeunesse, de santé et de vigueur que nul homme ne pouvait être assez fou pour espérer, quelque extravagant qu'il fût dans ses vœux. La question n'était donc pas de savoir si on préférerait être toujours dans la fleur de la jeunesse et accompagné par la prospérité et la santé, mais

bien comment on emploierait une vie perpétuelle soumise aux inconvénients habituels que la vieillesse apporte avec soi. Car, bien qu'il n'y ait guère d'hommes qui confessent leur désir d'être immortels à des conditions si dures, il avait cependant remarqué, dans les deux royaumes cités plus haut, Balni-bardi et le Japon, que chacun désirait reculer encore pour un peu de temps la mort, quelque tard qu'elle se présentât ; il avait rarement entendu parler de personne qui fût mort volontiers, si ce n'est poussé par un chagrin ou une torture extrême. Et il en appelait à moi pour savoir si, dans les pays où j'avais voyagé, comme dans le mien, je n'avais pas remarqué la même disposition générale.

Après cette préface, il me donna des détails particuliers sur leurs *struldbriugs*. Communément, dit-il, ils agissent comme des mortels jusqu'à l'âge de trente ans environ. Après quoi, ils deviennent graduellement mélancoliques et abattus ; mélancolie et abattement qui ne font que s'accroître jusqu'à ce qu'ils arrivent à quatre-vingts ans. Il savait cela de leur propre aveu, car autrement, comme il n'y en a pas plus de deux ou trois de cette espèce qui naissent en un siècle, ils sont trop peu nombreux pour qu'on puisse faire sur eux des observations générales. Lorsqu'ils arrivent à quatre-vingts ans, ce qui est reconnu, dans ce pays, pour la limite extrême de la vie humaine, ils ont non seulement toutes les faiblesses et les infirmités des autres vieillards, mais beaucoup d'autres qui viennent de l'épouvantable perspective de ne mourir jamais. Ils sont non seulement têtus, acariâtres, avides, moroses, vains, bavards, mais encore incapables d'amitié et morts à toutes les affections naturelles, qui ne vont jamais chez eux plus loin que leurs petits-enfants. L'envie et les désirs impuissants sont leurs passions dominantes. Mais ce qui semble surtout exciter cette envie, ce sont les vices du jeune âge et la mort des vieillards. [...]

[...] S'il arrive qu'un *struldbriug* se marie à une personne de son espèce, le mariage est naturellement dissous par la coutume du royaume dès que le plus jeune des deux arrive à quatre-vingts ans. La loi pense, en effet, qu'il est d'une indulgence raisonnable que ceux qui sont condamnés, sans aucune faute de leur part, à demeurer perpétuellement au monde, n'aient pas leur misère doublée du fardeau d'une femme.

Aussitôt qu'ils ont accompli le terme de quatre-vingts ans ils sont regardés comme civilement morts ; leurs héritiers leur succèdent dans leurs propriétés ; on ne leur réserve qu'une petite pension alimentaire, et les pauvres parmi eux sont entretenus aux frais du trésor public. Après cette période, ils sont tenus pour incapables d'avoir aucun emploi de confiance ou lucratif ; ils ne peuvent acheter des terres ni passer des baux ; ils n'ont l'autorisation d'être témoins dans aucune cause civile ou criminelle, pas même pour la détermination de bornes et limites.

Avant-propos

À quatre-vingt-dix ans, ils perdent les dents et les cheveux. À cet âge, leur goût ne distingue plus rien ; ils mangent et boivent ce qu'ils peuvent attraper, sans plaisir ni appétit. Les maladies auxquelles ils étaient sujets continuent, sans augmentation ni diminution. En parlant, ils oublient les noms ordinaires des choses et ceux des personnes, même de leurs plus proches amis et parents. Cette raison fait qu'ils ne peuvent se récréer par la lecture, car leur mémoire n'est plus bonne à les mener du commencement à la fin d'une phrase, et cette infirmité les prive de la seule distraction dont ils seraient d'ailleurs capables.

Comme la langue de ce pays se modifie sans cesse, les *struldbrugs* d'un siècle n'entendent plus ceux d'un autre et au bout de deux cents ans, ils ne sont plus capables d'avoir, en dehors de quelques termes généraux, aucune conversation avec leurs voisins, les mortels ; et ainsi, ils sont soumis au désagrément de vivre en étrangers dans leur propre pays. [...]

[...] « Je ne pouvais que reconnaître que les lois de ce royaume relatives aux *struldbrugs* étaient fondées sur les raisons les plus fortes, et telles que tout autre pays, dans de semblables circonstances, serait dans la nécessité d'en édicter. Autrement, comme l'avarice est la conséquence nécessaire de la vieillesse, ces immortels deviendraient, avec le temps, propriétaires de la nation tout entière et accapareraient les pouvoirs civils ; ce qui, grâce à leur incapacité administrative, aboutirait à la ruine du public. »

Jonathan SWIFT,
Les voyages de Gulliver,
édition française, traduction B. Gausserit, 1735,
chapitre X de la troisième partie.



Les modifications des structures de population et la participation à l'activité économique : effets réciproques. Une introduction

Serge FELD*

Cet ouvrage traite de l'évolution quantitative et qualitative des divers groupes qui composent la population active. Il examine les facteurs qui déterminent les flux d'entrées et de sorties de cette population et qui façonnent sa structure. On tient compte à cet effet des tendances démographiques, des comportements socioéconomiques des individus et des pratiques institutionnelles ainsi que des réglementations qui régulent les passages entre activité et inactivité.

On est actuellement entré dans ce que certains appellent la 3^e phase de la transition démographique caractérisée par une augmentation substantielle et continue de la proportion de personnes âgées. Au cours de la 2^e phase de la transition, la proportion d'adultes d'âge actif a considérablement augmenté et le ratio de dépendance économique a atteint un niveau très bas. Il en a résulté une « fenêtre d'opportunité démographique » qui a généré deux « dividendes ». Le premier dividende résultait de l'avantage temporaire obtenu par le rapport actifs/inactifs particulièrement favorable. Le deuxième dividende est l'avantage permanent que cette situation permettrait en dégageant des ressources investies pour créer un cadre institutionnel et renforcer les mécanismes qui prennent en charge la santé et le bien-être des personnes âgées (ONU 2007). La réalisation de ce deuxième dividende dépend par conséquent de la capacité d'anticiper les changements démographiques qui vont se développer au cours de cette troisième phase de la transition.

L'ensemble des pays développés verra la proportion des plus de 60 ans dans la population passer de 21 % en 2007 à 31 % en 2050. L'Europe, quant à elle, sera la région du monde avec la population la plus vieille ; le pourcentage des plus de 60 ans passera de 21 % à 35 % au cours de cette même période.

En outre, cette évolution s'accompagnera inmanquablement d'un vieillissement progressif de la population âgée elle-même et d'une forte prédomi-

* Université de Liège, Belgique.

nance dans ces catégories d'âge avancé du nombre de femmes du fait de leur plus longue longévité.

La première partie s'inscrit dans une logique prospective. Elle envisage les changements démographiques et leurs interactions avec l'activité à un niveau global et à un horizon suffisant (dans tous les cas jusqu'en 2050) pour permettre de retenir un grand nombre d'hypothèses et des scénarios très différenciés. Les grandes tendances qui se dégagent fournissent un cadre de références pour éclairer les enjeux essentiels de société pour les prochaines décennies. Certains scénarios annoncent une réalité très probable ; d'autres, en déterminant l'éventail des situations envisageables, permettent de délimiter le champ de différentes trajectoires de population, possibles ou irréalistes et les conséquences qui en résulteraient.

Une première remarque porte sur un paradoxe : la tendance à la réduction de la vie active qui s'est affirmée de manière concomitante avec l'allongement substantiel de la durée de vie. Une deuxième interrogation porte non seulement sur l'augmentation du nombre des inactifs mais plus encore sur le vieillissement des actifs et les conséquences possibles sur la productivité de la main-d'œuvre. Cette évolution générale influence aussi, de façon plus spécifique, les différentes catégories professionnelles. L'âge moyen des actifs de la plupart des professions a augmenté, les mécanismes qui règlent les flux d'entrées et de sorties modèlent les pyramides des âges des différentes catégories socioprofessionnelles. En outre, leur importance relative se modifie en fonction de l'apparition de nouveaux besoins.

De même, les changements de structures familiales influencent l'entrée, le maintien et la sortie partielle, temporaire ou définitive de la participation au marché du travail. Inversement, celle-ci agit sur la constitution et la structure des ménages, et principalement sur la formation des couples, le calendrier des naissances, la divortialité, etc.

L'immigration est souvent évoquée comme solution au vieillissement de la population. Pourtant, il s'agit d'un processus inéluctable que le rapport de l'ONU « *Replacement migrations : is it a solution to declining and ageing population?* » (ONU, 2000) a nettement démontré, malgré les interprétations erronées qu'il a occasionnées. On montre, dans la plupart des scénarios présentés, que le recours aux migrations internationales ne pourrait, même en retenant des hypothèses guère réalistes, que représenter un recours temporaire et de faible portée face au vieillissement de la main-d'œuvre.

On soulignera aussi qu'une des préoccupations majeures de la plupart des pays européens consiste à augmenter le taux d'activité des travailleurs âgés. C'est l'un des principaux objectifs fixés par la Commission européenne dans le programme de Lisbonne. Quelles sont les difficultés pour réaliser cet objectif et sera-t-il atteint par la plupart des pays?

Les changements des structures par âge auront de nombreuses conséquences économiques. Ils vont d'abord rendre plus défavorable le ratio inactifs/actifs qui, pour l'Europe, passera de 59 en 2007 à 98 en 2050. La consommation publique, dont une partie importante dépend de l'âge des individus, risque de poser des problèmes de financements plus aigus. Le rapport de « soutien économique » mesuré par le nombre de producteurs effectifs sur le nombre total de consommateurs va se détériorer après avoir connu la phase la plus favorable de l'Histoire au cours des dernières années. Il en résultera une augmentation substantielle des transferts en vue du soutien économique des personnes âgées, principalement le financement public des pensions qui repose pour l'essentiel sur les systèmes de répartition. Se pose alors la question de l'équité intergénérationnelle. De même, l'allongement de la durée de vie implique une croissance continue des dépenses de santé et la prise en charge des personnes âgées dans des institutions spécialisées.

Il convient ensuite de voir dans quelle mesure le vieillissement va affecter le niveau de l'emploi et de l'offre de travail jusqu'en 2050. À terme, c'est l'augmentation de la productivité qui deviendra la principale source de croissance du facteur travail. Mais il n'y a pas de réponse définitive à la question de savoir si la productivité des travailleurs décline avec l'âge? Si c'était le cas, est-ce qu'une meilleure organisation du travail permettrait de compenser cette tendance? Pendant encore une dizaine d'années, dans la plupart des pays, les taux d'emploi continueront à augmenter et pourront compenser la diminution du volume de la population en âge d'activité. Mais c'est principalement par l'augmentation des taux de participation des femmes au marché du travail que ce résultat a été obtenu jusqu'à présent. Le vieillissement de la population implique, en outre, des modifications importantes des modèles de consommation et par conséquent des adaptations du contenu des professions et aussi de l'éventail des compétences. Par ailleurs, dans la mesure où le vieillissement rend moins mobile la force de travail, il risque de susciter des phénomènes de pénuries sectorielles d'emplois. En définitive, à très long terme, lorsque tous les mécanismes mis en œuvre pour accroître la participation des femmes et des travailleurs âgés auront sorti tous leurs effets, on arriverait à une sorte d'état stable qui ne laisserait de possibilité d'action que sur les comportements individuels et familiaux et sur les institutions en charge de garantir les solidarités intra et intergénérationnelles.

Entre-temps, des politiques spécifiques s'imposent pour s'adapter à l'évolution de la structure par âge.

Puisque ces changements fondamentaux sont inéluctables et irréversibles, il convient de s'attaquer à leurs conséquences les plus défavorables sur le marché du travail et sur les finances publiques. Cela couvre plusieurs champs d'action ; d'abord, les politiques favorables aux familles qui permettraient de concilier plus harmonieusement vie professionnelle et familiale. Ensuite, on

retiendra les objectifs du sommet de l'UE de Lisbonne en 2001 qui avait pour ambition d'atteindre 70 % de taux d'emploi pour la main-d'œuvre en général, 60 % pour les femmes et 50 % pour les actifs de plus de 55 ans à l'horizon 2010. Très rapidement il s'est avéré que ces objectifs seraient impossibles à atteindre pour la majorité des pays concernés (Feld, 2006). Au-delà des objectifs de taux d'emploi, la stratégie élaborée au sommet de Lisbonne implique de très nombreux changements institutionnels pour faire face au défi d'une économie à population vieillissante qui ambitionne d'être « la plus compétitive du monde ».

Les projections démographiques les plus récentes montrent qu'en moyenne en Europe, le nombre d'années vécues en situation de retraité va continuer à augmenter. Il passera pour les hommes de 28,8 actuellement à 31,6 ans en 2050 et pour les femmes il passera de 33,6 ans à 36,2 ans (Carone et Costello, 2005). Il en résultera des modifications importantes des mécanismes du financement des revenus de remplacement des inactifs et de prise en charge des coûts de santé et de dépendance des personnes âgées (surtout ce qu'on appelle le « 4^e âge » dont le nombre va quadrupler au cours des prochaines décennies). Des réformes structurelles devront modifier le rapport entre retraites par répartition et retraites par capitalisation. La prolongation des périodes de cotisations sociales est à l'ordre du jour dans presque tous les pays. Le plafonnement des diverses prestations est également envisagé. L'UE a pris récemment des initiatives pour mobiliser le potentiel économique et social de toutes les catégories d'adultes, jeunes adultes, femmes, actifs plus âgés, jeunes retraités etc. Ses recommandations synthétisées dans le *Livre vert* indiquent, bien longtemps après que les scientifiques aient souligné les conséquences principales du vieillissement sur les sociétés européennes, que des convergences se dégagent au sein des instances politiques sur les mesures à mettre en application. Celles-ci seront d'autant plus efficaces qu'elles reposeront sur une bonne connaissance des grandes tendances qui sont en œuvre et de leurs impacts démographiques, sociaux et économiques (Commission Européenne, *Livre vert*, 2005).

*
* *

La première moitié de l'ouvrage traite de l'évolution de la population active dans plusieurs pays en se basant sur des projections et des scénarios avec pour horizon le milieu du siècle. Lambert analyse la situation belge au niveau régional où l'on constate des différences importantes de vieillissement, de niveau d'emploi et d'éducation. Il utilise un « indice synthétique de l'emploi » et propose 10 scénarios en faisant varier les migrations, les taux d'emploi, les niveaux d'éducation et la participation de la main-d'œuvre féminine. Comme pour les autres pays, on constate que les migrations ne sont pas un

remède efficace au vieillissement. Par contre, le scénario qui suppose l'alignement des taux d'activité sur le modèle danois conduit à situation meilleure en 2050. L'augmentation des niveaux d'éducation ne sortirait ses effets qu'après une assez longue période.

Légaré et Ménard soulignent la singularité du Québec. Les ratios de dépendance sont passés en peu de temps d'un niveau très bas à un des plus élevés des pays occidentaux. Les différences entre le Québec et le reste du Canada sont soulignées pour ce qui est de l'âge de la retraite et diverses propositions visant à élever les taux d'activité par âge sont analysées. Maintenir le volume de la population active apparaît irréaliste, s'aligner sur les autres pays les plus performants ou agir sur les taux de la main-d'œuvre féminine donnent des résultats mitigés. Aucun des scénarios ne garantit le maintien du volume de la population active.

Greguoldo et Reginato examinent la période 1960-2050 et dégagent les tendances générales pour l'Italie. La mesure de l'aggravation de la dépendance est affinée par 8 types de mesures qui intègrent des indicateurs par âge et par sexe de la productivité des travailleurs d'une part et du niveau de consommation des individus d'autre part. Ils calculent la sensibilité de la variation de la dépendance en fonction des hypothèses de productivité et de consommation et soulignent la nécessité de mesures spécifiques pour maintenir les travailleurs âgés sur le marché du travail.

Ghetau et Parant montrent à quel point la Roumanie s'inscrit dans un contexte très particulier; les variations de la fécondité représentent un cas unique en Europe et constituent ce que ces auteurs appellent un « agencement cataclysmique des générations » les résultats des projections indiquent à la fois une diminution de la population totale, du nombre d'actifs qui chutera de 30 % d'ici 2050, et un vieillissement très prononcé. La structure par âge subira de profonds bouleversements. Ils mettent en évidence les déséquilibres très volatils qui résultent des contrastes entre générations successives et montrent que ce pays va connaître une longue période de transition avec de fortes perturbations.

Kohli présente l'évolution démographique de la Suisse selon 7 scénarios jusqu'en 2065. D'après le scénario moyen, la population aura une croissance de 4,5 % et tous les scénarios indiquent un vieillissement de la structure par âge. Il démontre que les migrations peuvent influencer le volume de la population mais sont de peu de poids en ce qui concerne le vieillissement. Les calculs confirment qu'il faudrait à la fois un accroissement très élevé de la fécondité sur une longue période et un solde migratoire qui serait plus du double de celui actuel pour permettre un accroissement de la population active.

Martel, Malenfant *et alii* analysent l'évolution de la main-d'œuvre de 1982 à 2056 pour l'ensemble du Canada et posent la question de pénuries de

main-d'œuvre. Ils estiment le nombre d'immigrants nécessaires pour éviter la décroissance de la population active. Ils élaborent 6 scénarios démographiques et d'activité et montrent que la hausse des taux d'activité par âge permettrait à peine de retarder de quelques années la baisse générale du taux global d'activité.

La deuxième moitié de ce volume rassemble des recherches qui abordent des aspects spécifiques des changements des structures des populations à savoir leur impact sur les professions, la formation et le fonctionnement des ménages, les pénuries éventuelles de main-d'œuvre, l'opinion publique etc.

Pour la Belgique, Fasquelle, Joyeux et Hendricks ont réalisé des perspectives de population qui projettent les mouvements des différentes catégories socioéconomiques car leur objectif général s'inscrit dans la perspective du financement à long terme de la sécurité sociale et de la maîtrise des finances publiques. Leurs projections indiquent une augmentation de la population totale jusqu'en 2050 mais surtout une croissance considérable des plus de 80 ans. Les modèles portant sur des projections de glissements dans la composition socioéconomique et les calculs des retraites anticipées permettent de calculer les ratios bénéficiaires de retraites/cotisants. L'accent est mis sur les interactions entre vieillissement et dépenses sociales et les conséquences quant à une bonne gestion de la dette publique et donc de la politique budgétaire.

Gesano et Renesi se penchent sur le vieillissement démographique et sur celui de la population active entre 1990 et 2005 en Italie. Ils prennent en compte les composantes démographiques mais aussi le fonctionnement du marché du travail et les facteurs comportementaux. L'accent est mis sur les niveaux d'éducation des différentes générations et les différences de participation selon le sexe. Par rapport à d'autres études, ils mettent en évidence la précarisation des contrats de travail selon l'âge et le sexe. Ils procèdent en outre à une analyse politique des attitudes des acteurs sociaux. Grâce aux données d'un panel, ils montrent l'importance des changements des comportements envers le travail selon les âges.

Rebelo, Mendes et Pinto utilisent une méthode originale pour étudier la période 1980-2001 au Portugal en se basant sur les données recueillies à partir des enquêtes des budgets des ménages. On notera une curiosité propre à ce pays : l'émigration a d'abord contribué au vieillissement de la population alors qu'actuellement, c'est l'immigration de travailleurs retraités qui constitue un facteur de vieillissement. Ils calculent de nombreux ratios de dépendance sur 50 ans qui tous montrent une détérioration dans des proportions dramatiques. Ils utilisent plusieurs méthodes pour estimer les déterminants de la participation au marché du travail. Ils exposent ensuite les contraintes qui se manifestent sur ce marché.

Gauthier se penche sur l'évolution de la structure par âges des professions au Québec entre 1991 et 2001. Il montre de quelle manière les changements démographiques influencent les professions et aussi comment les taux d'ac-

tivité peuvent accentuer l'effet démographique qui tend à provoquer le vieillissement de la structure par âge des professions. En calculant l'âge médian des grandes catégories, il souligne qu'il faut prendre en considération les caractéristiques propres et l'histoire de chaque profession. Il insiste aussi sur l'intérêt à utiliser des taux d'activité par âge selon les générations pour comprendre les modifications de la structure des professions.

En travaillant sur la vaste enquête Share (*Survey of health ageing and retirement*) qui couvre maintenant plus d'une dizaine de pays en Europe, Ogg et Renault analysent les interactions entre les situations conjugales et familiales et la participation à la vie active. Ils se concentrent sur les cohortes 1945-59 c'est-à-dire les 50 à 59 ans qui se différencient des précédentes du point de vue des comportements individuels et de l'environnement familial. L'analyse met en évidence les situations conjugales très contrastées entre les pays du nord et du sud de l'Europe. Au moyen d'une analyse multiniveau, ils déterminent les probabilités d'être occupé pour les hommes et les femmes selon qu'ils vivent seuls ou qu'ils sont mariés ou cohabitants, selon les droits à la pension etc. Ils mettent aussi en rapport ces situations avec le fait de pouvoir ou pas externaliser les contraintes familiales.

Schoenmackers, Callens et Vanderleyden étudient le paradoxe qui se manifeste entre l'augmentation de l'espérance de vie et le désir d'avancer le départ à la retraite. Ils basent leur analyse sur les données du projet DIALOG couvrant douze pays européens. Les différences entre âge légal de la retraite et âge préféré par sexe et selon les pays est particulièrement éclairante. Au moyen d'une analyse multivariée, ils déterminent le désir de retraite anticipée en relation avec les niveaux d'éducation, l'âge le sexe et montrent l'importance des opinions publiques concernant les positions qu'occupent les personnes âgées dans la société. Les facteurs favorisant le désir de continuer de travailler plus longtemps sont présentés et l'accent est mis sur les possibilités de jouir des droits à la pension tout en conservant le droit de continuer un travail à temps partiel.

BIBLIOGRAPHIE

- CARONE G., COSTELLO D. *et alii* (2005), *The Economic Impact of Ageing Populations in the EU 25 Member States*, European Commission, Directorate General for Economic and Financial Affairs, Brussels, Number 236, dec. 2005, 57 p.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2005), *Livre vert face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*, Bruxelles, Communication de la commission, COM (2005) 94 final.
- FELD S. (2006), *European Union Employment Objectives for 2010 and International Labour Migrations Genus*, LXII, n° 3-4, pp. 11-33.

Changements des structures par âge et populations actives

NATIONS UNIES (2000), *Replacement Migration : Is it a Solution to Declining and Ageing Populations?* Population Division, ESA/P/W., New York, 160 p.

NATIONS UNIES (2007), *Suivi de la situation démographique mondiale centré sur l'évolution des pyramides des âges et sur ses implications pour le développement*, Commission Population et Développement, 41^e session ; E/CN.9/2007/3, New York, 42 p.

PREMIÈRE PARTIE

Prévisions des niveaux d'activité à l'horizon 2050



CHAPITRE I

L'impact de l'évolution des migrations et des niveaux d'instruction sur le taux d'emploi dans les trois régions de Belgique

André LAMBERT*

I. Introduction

Le vieillissement démographique marque la société belge de son empreinte depuis trois décennies et ce processus va s'accroître dans les années à venir. Son impact sur la répartition par âge de la population totale et de celle d'âge actif d'une part, sur le volume de l'emploi d'autre part est cependant différent selon que l'on étudie la Wallonie ou la Flandre. Les raisons en sont des différences de mortalité (plus élevée en Wallonie), de fécondité (moins basse en Wallonie) et de niveau d'instruction (plus bas en Wallonie). Or on sait que le niveau d'instruction est corrélé positivement au taux d'emploi.

On présente d'abord un aperçu des différences entre la Wallonie et la Flandre en matière de répartition de la population par âge et sexe, de participation à l'emploi et de répartition du niveau d'instruction. On réalise ensuite quelques scénarios d'évolution du taux d'emploi et/ou du niveau d'instruction et/ou de mouvements migratoires internationaux, et on observe l'évolution démo-sociale à partir de deux indicateurs, le volume de l'emploi et la charge sociale.

L'observation des modifications du volume de l'emploi intéresse surtout les responsables économiques inquiets à l'idée que la population active occupée puisse diminuer. La charge sociale (le rapport de tous les « dépendants » aux seuls actifs occupés) est un indicateur simple de l'évolution de la protection sociale.

Cet exercice prospectif est appliqué aux trois régions de Belgique. On gardera simplement à l'esprit le fait que dans les domaines de la population, de l'emploi et de l'instruction, la région bruxelloise se comporte plutôt comme une grande métropole qu'il vaudrait mieux comparer à Anvers ou Liège plutôt qu'à des régions comme la Flandre ou la Wallonie. Dans les lignes qui suivent, on ne comparera donc pas la Région de Bruxelles-Capitale aux deux autres

* ADRASS Belgique.

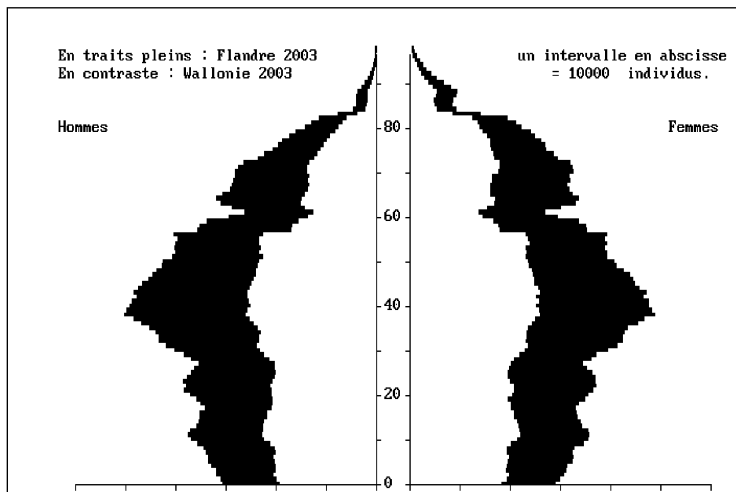
régions; les résultats de simulation sont cependant produits pour les trois régions.

II. Un vieillissement démographique différencié

La figure 1.1 présente pour l'année 2003 les pyramides des âges flamande et wallonne. On distingue nettement deux divergences :

1. Il existe un grand nombre de Flamands autour de l'âge de 40 ans; ce sont les survivants du baby-boom qui a été beaucoup plus prononcé en Flandre qu'en Wallonie.
2. En dessous de l'âge de 55 ans, la pyramide wallonne est quasi cylindrique tandis que la pyramide flamande ne cesse de s'éroder, certes de façon irrégulière, depuis quatre décennies.

FIGURE 1.1
Pyramides d'âge flamande et wallonne



Source : INS, calculs ADRASS

En résumé, on observe une situation de plus grand vieillissement en Flandre. Si les tendances se poursuivent, les questions sociales (charge sociale, volume d'emploi) se poseront donc avec beaucoup plus d'acuité en Flandre qu'en Wallonie.

III. Des régions différenciées sur le plan de l'emploi

La plupart des documents relatifs à l'emploi comparent dans l'espace et/ou le temps des taux d'emploi globaux (généralement les actifs occupés de

15 à 64 ans sur l'ensemble de la population de ces âges). En procédant de la sorte, on ne tient pas compte de la répartition par âge de la population active ou non à l'intérieur de la tranche des 15-64 ans : il se pourrait fort bien que deux populations qui ont toutes deux les mêmes taux d'emploi par âge aient des taux d'emploi globaux différents, simplement parce que l'une est plus vieille que l'autre et que les taux d'emploi sont différenciés par âge.

Un moyen simple de remédier à cet inconvénient et de pouvoir procéder en toute sécurité à des comparaisons spatiales ou temporelles est de calculer un indice synthétique d'emploi, à l'instar de ce que font les démographes avec l'indice synthétique de fécondité, encore appelé « nombre moyen d'enfants par femme ». L'indice synthétique d'emploi est obtenu en additionnant les taux d'emploi par âge ou par classes quinquennales d'âge et en divisant le résultat obtenu par le nombre de taux. En procédant de la sorte, on « réduit » tous les effectifs par âge à une même constante (généralement 1 000), ce qui permet d'obtenir une mesure qui soit indépendante de la composition initiale par âge.

Le tableau 1.1 propose les indices synthétiques calculés à partir des recensements belges depuis 1970, pour la Flandre et la Wallonie, en distinguant selon le sexe.

TABLEAU 1.1

Indices synthétiques d'emploi (somme des taux par âge entre 15 et 64 ans, en pour 1000) en Flandre et en Wallonie de 1970 à 2001

	Flandre			Wallonie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1970	825	314	570	779	312	545
1981	731	341	536	676	349	513
1991	676	436	556	611	398	505
2001	665	512	588	579	432	505

Source : INS, calculs ADRASS

Cinq constatations peuvent être tirées :

1. Les hommes travaillent de moins en moins, même entre 1991 et 2001.
2. Les femmes travaillent de plus en plus.
3. Les hommes flamands travaillent toujours plus que les hommes wallons.
4. Jusqu'en 1981, les femmes wallonnes travaillaient comme les femmes flamandes. Depuis, les Flamandes surpassent les Wallonnes.
5. Au total, l'intensité du travail est restée presque constante au cours des trois décennies passées en Flandre, tandis qu'elle a diminué de 7,5 % en

Wallonie. L'écart Wallonie/Flandre, qui était de 4,3 % en 1970 est monté à 14,1 % en 2001.

IV. Des régions différenciées sur le plan de l'instruction

On a réparti la population par sexe et âge selon trois niveaux d'instruction :

1. Bas : sans diplôme plus élevé que celui des enseignements secondaires inférieurs.
2. Moyen : le diplôme le plus élevé est celui d'un enseignement secondaire supérieur.
3. Haut : personne disposant d'un diplôme de niveau supérieur ou universitaire.

Au tableau 1.2, on compare les pourcentages de personnes de bas niveau d'instruction en 2001. On observera incidemment que, quelle que soit la région, les jeunes femmes possèdent un niveau d'instruction supérieur à celui de leurs collègues masculins.

TABLEAU 1.2
*Proportions de personnes de bas niveau d'instruction en Wallonie
et en Flandre en 2001 (en ‰)*

Âges	Hommes 2001			Femmes 2001		
	Wallonie	Flandre	Rapport W/F	Wallonie	Flandre	Rapport W/F
15-19	757	681	1 116	687	624	1 101
20-24	292	206	1 417	198	141	1 404
25-29	319	212	1 505	245	159	1 541
30-34	374	259	1 440	311	208	1 495
35-39	448	347	1 291	395	296	1 334
40-44	499	415	1 202	469	385	1 218
45-49	538	466	1 155	532	472	1 127
50-54	558	517	1 079	583	567	1 028
55-59	586	581	1 009	646	663	974
60-64	663	680	975	737	750	983
65-69	732	741	988	806	799	1 009

Source : INS – recensements – 2001

L'avantage comparatif de la Flandre concerne tous les âges en dessous de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes. Quand on compare les rapports Wallonie/Flandre de 2001 avec ceux de 1991, on constate que l'écart relatif s'est creusé pour les deux sexes, au détriment de la Wallonie, sauf pour les 15-19 ans (mais une grande partie de la population est encore

scolarisée) et pour les 20-24 ans où cet écart est resté constant. Or, un niveau d'instruction élevé est plus qu'une caractéristique désirable pour elle-même : elle entraîne une participation à l'activité économique plus intense (tableau 1.3).

TABLEAU 1.3
*Classement des régions selon l'indice synthétique d'emploi avec distinction
du niveau d'instruction et du sexe en 1991 et 2001*

Classe- ment	1991		2001	
	Indice	Population	Indice	Population
1	759	Flandre, hommes, haut	706	Flandre, hommes, haut
2	738	Flandre, hommes, moyen	672	Wallonie, hommes, haut
3	713	Wallonie, hommes, haut	651	Flandre, hommes, moyen
4	692	Wallonie, hommes, moyen	593	Flandre, femmes, haut
5	672	Flandre, hommes, bas	588	Wallonie, hommes, moyen
6	604	Flandre, femmes, haut	564	Wallonie, femmes, haut
7	589	Wallonie, hommes, bas	532	Flandre, hommes, bas
8	567	Wallonie, femmes, haut	482	Flandre, femmes, moyen
9	522	Flandre, femmes, moyen	442	Wallonie, hommes, bas
10	478	Wallonie, femmes, moyen	423	Wallonie, femmes, moyen
11	397	Flandre, femmes, bas	335	Flandre, femmes, bas
12	327	Wallonie, femmes, bas	255	Wallonie, femmes, bas

Source : INS – recensements, calculs ADRASS

(Dans ce tableau, les indices synthétiques ont été calculés sur la population des 15-69 ans)

À niveau d'instruction égal, on travaille donc moins en Wallonie qu'en Flandre. De plus, la Wallonie est caractérisée par une plus forte proportion de personnes de bas niveau d'instruction, dont la propension au travail est plus faible. Enfin, l'écart relatif par rapport à la Flandre sur le plan de l'instruction s'est aggravé entre 1991 et 2001.

V. L'outil de simulation de scénarios et les hypothèses démographiques

L'outil de simulation suit la méthodologie démographique des projections de population dite « des composants » dans une perspective systémique. Les composants de l'outil sont les populations classées par sexe, âge, région et niveau d'instruction. Chaque année, on applique à ces populations des probabilités ou des taux par sexe et âge dans les domaines de la mortalité, de la fécondité, des immigrations et des émigrations internes au pays et de et vers l'extérieur. Les individus qui ne migrent ni ne meurent se retrouvent l'année suivante avec un an d'âge en plus. Les probabilités ou taux peuvent varier dans le temps. Tous les scénarios produits ci-dessous sont basés sur la pour-